



## CONTENU

- 1 Prime de fin d'année employés

## TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez  
l'app ACV-CSC



## 1. PRIME DE FIN D'ANNÉE EMPLOYÉS

### Quand avez-vous droit à une prime de fin d'année ?

- Vous avez travaillé dans une entreprise de production de papier au cours de l'année précédente ;
- Vous êtes en service au moment du paiement ;
- Vous avez six mois d'ancienneté.

### Quel est le montant de la prime ?

Vous recevrez un salaire mensuel complet.

- Si vous n'avez pas une année complète d'ancienneté, vous recevrez votre prime au prorata.
- Le montant sera diminué au prorata des jours d'absence non assimilés.

### Périodes assimilées

- Vacances annuelles ;
- Période d'incapacité de travail :
  - Accident de travail/maladie professionnelle ;
  - Les 30 premiers jours en cas de maladie/accident « ordinaire » ;
- Absences qui ont donné lieu au paiement du salaire (jours fériés, petit chômage,...) ;
- Repos de maternité.

### Quand cette prime est-elle payée ?

Dans le courant du mois de décembre, sauf si convenu autrement au niveau de l'entreprise.



**Le prochain gouvernement  
nous prépare-t-il un**



# désert de l'Arizona?

 **Allons-nous devoir travailler plus longtemps et plus durement?**

 **Vont-ils encore s'attaquer à l'index?**

 **La sécurité sociale et les services publics vont-ils être  
démantelés?**

**Nous ne nous laisserons pas entraîner dans le désert.  
Restez au courant, lisez le journal Arizona!**

**[www.lacsc.be/arizona](http://www.lacsc.be/arizona)**

